



# ACCOLANS

## Bulletin d'information Communal

[www.accolans.fr](http://www.accolans.fr)

Janvier 2017 – n°29

### Élection de l'exécutif de la nouvelle CC !

La réunion d'installation du nouveau conseil communautaire s'est tenue le jeudi 12 janvier 2017. Les élections ont conduit à l'élection de Bruno Beaudrey comme président du nouvel EPCI. 8 vice-présidents ont également été désignés : Catherine Lenoir ; Jacky Bouvard, Danièle Nevers, Alain Pasteur, Alain Roth, André Parrot, Emmanuel Spadetto et Laurent Tourtier.

Nous souhaitons à ce nouvel exécutif bonne chance en espérant que la voix de votre délégué communautaire, parmi les 79 représentants de cette nouvelle entité, puisse être entendue !

### Approbation du SCoT Doubs Central

Le ScoT a été approuvé à l'unanimité des membres présents lors du conseil syndical du 12 décembre 2016. Ce dernier sera rendu exécutoire dans un délais de deux mois. Nous vous informons qu'un exemplaire numérique du Scot est disponible en mairie ou sur le site internet du Doubs Central à l'adresse suivante : [www.doubscentral.org](http://www.doubscentral.org).

### Transfert des compétences dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en application de la loi NOTRÉ

La loi NOTRÉ du 7 août 2015 prévoit le transfert des compétences en matière d'eau et d'assainissement des communes vers les EPCI. Dans l'état actuel, le Syndicat de l'eau de l'Abbaye des Trois Rois qui regroupe actuellement 8 communes continuera de fonctionner à minima jusqu'au 1er janvier 2020. Nous vous rappelons que les compte rendus des conseils syndicaux sont disponibles à l'adresse suivante :

[http://www.accolans.fr/?page\\_id=437](http://www.accolans.fr/?page_id=437)

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

A l'échelon national, 2017 sera une grande année électorale avec les présidentielles le dimanche 23 avril et le dimanche 7 mai puis les dimanches 11 et 18 juin pour les législatives.

A l'échelon local, cette année sera encore une année de mobilisation pour votre équipe municipale, une année d'action orientée sur différents fronts, tournée vers la préparation de l'avenir.

Plus prosaïquement, le mois de janvier a été marqué par un épisode neigeux et de grand froid. Je vous invite à me faire part de toute situation de personnes isolées, fragiles, ou en situation de précarité énergétique pour répondre au mieux aux besoins.

Je ne terminerai pas cet éditorial sans vous souhaite mes vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette nouvelle année ; des vœux de santé, de bonheur et de joie partagés pour que 2017 soit une année de réussite et de satisfaction. Une année qui vous procure épanouissement et rayonnement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative.

Le Maire  
Mickaël PORTE

## Vœux du Maire

Le 21 janvier, le maire a présenté ses vœux de bonne année à tous les habitants de la commune.

## Projet éolien... suite

Les efforts engagés dans la poursuite du projet éolien *Colchique* commencent à porter leurs fruits. En effet, le 26 novembre 2016, le tribunal a décidé pour la seconde fois de faire droit à notre recours et a donc annulé les arrêtés du Préfet quant à son refus de permis de construire.

En parallèle, les négociations engagées auprès de l'armée et de la base aérienne de Luxeuil ont conduit à la redéfinition d'une cartographie de la zone Radar. Celle-ci a fait l'objet d'une publication le 05 janvier 2017. Elle précise une élévation de 200 pieds (60 mètres) rendant possible l'installation d'aérogénérateurs sur notre commune.

Enfin, le Préfet a donné l'autorisation du défrichement nécessaire par arrêté le 6 janvier 2017.

Les services instructeurs de la préfecture sont également sollicités pour la poursuite de l'instruction du dossier et déboucher sur une autorisation d'exploitation du parc éolien.

Si tout se passe bien, une enquête publique sera prochainement proposée.

## Carte d'identité

Dans le bulletin de septembre 2016, nous vous informions des nouvelles modalités de demande de carte nationale d'identité. En effet, comme pour les passeports, les demandes devront être réalisées dans les mairies disposant de prises de données biométriques. Pour notre secteur, les demandes seront à réaliser à la mairie de l'Isle-sur-le-Doubs. Toutefois, dans un délais proche, il vous sera possible de faire une pré-demande en ligne.

## 3G à Accolans !

Désormais la 3G est entièrement disponible sur le village avec les opérateurs Orange et SFR. Si vous rencontrez des perturbations dans la réception de vos chaînes de télévision via votre antenne râteau, vous pouvez téléphoner à l'agence Nationale des Fréquences au 0 970 818 818.

## Aménagement terrain de boules

Les deux terrains de boules ont donné toute satisfaction durant de nombreuses années. Une petite rénovation semblait nécessaire.

En partenariat avec l'association « La Couée » la commune a fait le choix de finaliser l'aménagement de la continuité de la place du village. Il est à noter que les travaux de plate formage avaient été proposés gratuitement par l'entreprise Climent TP de Saône faisant suite aux travaux d'aménagement du réseau pluvial et du réseau d'eau.

L'association d'animation rurale proposera prochainement l'investissement d'une table en bois pour la détente à proximité de l'aire de jeux.

De belles parties de pétanque en perspective !

## Bienvenue

Ryan, Fabrice, Michel AUBERT est né le 12 décembre 2016, Félicitations aux parents !